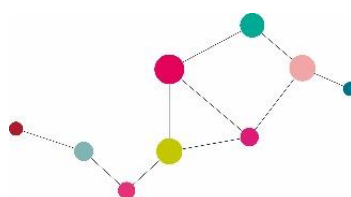


PARTICIPATION CITOYENNE

A St-Barthélemy-d'Anjou



Juin 2023



Village Pierre Rabhi

FINALITES DU PROJET

Faire vivre la diversité bartholoméenne

Libérer la parole Citoyenne

Favoriser une commune dynamique et innovante

Contribuer à l'épanouissement de chacune et chacun

Redonner confiance en la démocratie

Renforcer le civisme et la civilité

Développer un Sentiment d'appartenance à la commune de St Barth

COMMENT DEVELOPPER LA PARTICIPATION CITOYENNE ?

- En invitant les habitants à s'impliquer dans la vie de la commune
- En invitant les acteurs du territoire à coopérer avec les élus
- En invitant toute personne à proposer et à réaliser des actions d'intérêt général



AXES STRATEGIQUES

1) Pérenniser l'existant (Conseil Municipal des Enfants, collectifs du Village Pierre Rabhi, co-construction par projet, temps festifs et conviviaux...) et poursuivre les efforts de lisibilité et de compréhension du fonctionnement des décisions prises

2) Développer des actions complémentaires utiles à l'installation d'une culture de la participation citoyenne

Développer une démarche pédagogique autour de la citoyenneté

Réveiller la citoyenneté

- Définition de la citoyenneté** à st-Barth avec les citoyens
- Echange de proximité** élus/citoyens, en lien avec les acteurs de la commune
- Conception d'outils pédagogiques**
- Sensibilisation** : sur les temps forts, lors des conseils municipaux

Organiser des débats et des temps d'information

Faire vivre la cité

- Identification de l'intérêt du citoyen** pour le dialogue
- Débats à l'échelle des quartiers** : Réappropriation des espaces publics + acculturation aux méthodes de discussion active
- Conférences participatives** : rencontre des expertises + co-construction de proposition pour la commune
- Diversité des supports de dialogue** : complémentarité présence, numérique, papier
- Espaces d'interpellation**

Créer une instance de participation citoyenne

Mieux prendre en compte l'expertise citoyenne dans les décisions municipales

Groupes de 40 citoyens facilitateurs (volontaires/ tirés au sort)

Proposition de **méthodologie participative** pour élaborer une contribution citoyenne sur **saisine municipale ou auto-saisine**

Soutenir les initiatives citoyennes

Accompagner le pouvoir d'agir de chacun

Accompagnement individuel des porteurs de projets par des élus et des agents municipaux :

Orientation vers un autre interlocuteur ou transfert du projet aux services (si lien avec la politique municipale)

Fonds d'initiatives citoyennes

Pour donner un coup de pouce au projet des habitants

INSTANCE DE PARTICIPATION CITOYENNE

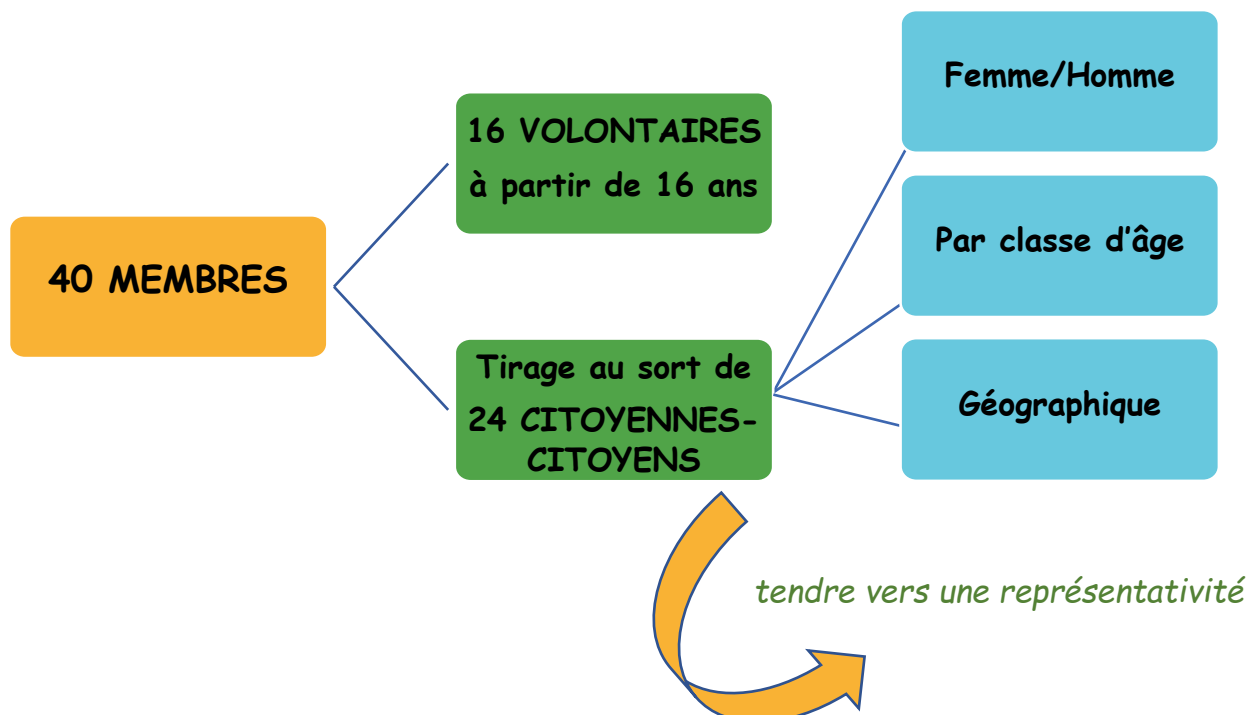
OBJECTIFS

Mieux prendre en compte la voix citoyenne dans les décisions municipales en permettant aux citoyens de s'emparer des projets impactant pour la commune

Multiplier les contributions préalables à la prise de décision par la municipalité

Meilleure compréhension du fonctionnement des collectivités auprès de la population

CONSTITUTION



L'échelle de la participation citoyenne

Base pour définir le niveau de participation pour chaque projet



Co-construire, coopérer : faire œuvre commune, concevoir entre habitants, élus et parties prenantes à partir d'une idée, envie sans projet préétabli



Concierter : Associer des habitants ou autres parties prenantes à la réflexion sur un projet. Les décideurs actent la décision finale en prenant en compte ou pas les avis des participants.



Consulter : Rendre compte aux habitants et demander leur avis, sans obligation de le suivre



Informier : Partager avec les citoyens, dans un souci de transparence, est à la base du dialogue élus/citoyens



EXEMPLES D'ACIONS ET DE PROJETS PARTICIPATIFS EXISTANTS OU EN COURS DE REALISATION



Conseils municipaux
filmés en direct

Application ville



Bulletin municipal

Cafés citoyens



Conseil municipal
des enfants

Jardins partagés



Volon'Terre

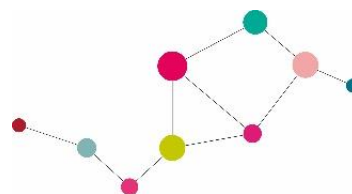
Nouveau logo de la ville



Parc de l'Europe

En cours : Espace de sports de glisse urbaine





Village Pierre Rabhi

Pour tout renseignement :

Aline VILLIERE

Chargée de mission citoyenneté et vie associative

02 41 96 12 60 - 07 86 63 50 57

a.villiere@ville-stbarth.fr



Village Pierre Rabhi

Place des Droits de l'Homme et du Citoyen
CS 40009, 49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou

